

30 septembre 2008



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
W A L L O N I E | B R U X E L L E S

ALLOCUTION DE FADILA LAANAN

Soirée de la Communauté française

**Festival international du film
francophone de Namur**

Caméo 2 – Namur – 30 septembre 2008 – 20h30

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Le Festival International du Film francophone de Namur est synonyme de rentrée pour notre cinéma. Une rentrée heureuse après les nouvelles reconnaissances obtenues par nos talents, à Cannes, au printemps dernier.

Et je félicite, une fois encore, ne boudons pas notre plaisir, les professionnels qui nous y ont si brillamment représentés, ainsi que ceux qui font notre fierté dans d'autres festivals internationaux.

Pour vous, spectateurs fidèles de ce festival, cette rentrée est une nouvelle fois marquée par la rencontre avec un cinéma de qualité, dans toute la diversité culturelle qui anime la Francophonie, une Francophonie que nous savons riche de talents qui ne demandent qu'à s'exprimer et qu'un festival international comme celui de Namur contribue à révéler.

Pour d'autres, pour ceux qui font ce cinéma de qualité que vous aimez, et pour ceux qui comme moi s'efforcent de les y aider, cette rentrée 2008 est aussi studieuse.

Des dossiers importants retiennent, en effet, l'attention tant du Gouvernement de la Communauté française, que des professionnels du cinéma.

Je sais que vous êtes surtout là pour les films, mais vous, les vrais cinéphiles, plus que d'autres, vous devez savoir certaines choses en matière de cinéma.

Je n'en évoquerai que deux brièvement.

Premier dossier : finaliser le projet de décret sur les aides publiques au cinéma. Ce décret, qui va prochainement faire l'objet d'une concertation auprès du secteur, doit garantir que la Communauté française puisse continuer à aider le cinéma de qualité. Comme vous le savez, l'Union européenne défend une approche plus libérale, plus économique, et moins culturelle du cinéma. Elle conteste a priori les aides publiques accordées à nos films d'auteur. Et elle doit donc marquer son accord sur tout système d'aide.

La Communauté française est le seul partenaire public qui soutienne un film sur l'ensemble des stades de sa vie : écriture, développement, production, réalisation, promotion et, enfin, comme dans des festivals tels que celui-ci, diffusion. C'est ce qui fait sa force ! C'était bien sûr déjà le cas avant que je ne sois ministre en 2004. Mais c'est cette particularité que j'ai voulu renforcer sous cette législature, grâce aux mesures nouvelles que j'ai prises pour améliorer encore ces dispositifs facilitateurs de talents.

Au passage et très concrètement, je profite de cette tribune pour vous annoncer que le Gouvernement de la Communauté française a adopté, ce vendredi, les nouvelles conventions que j'ai négociées avec des opérateurs de diffusion du cinéma comme le Festival de Namur. Grâce à ces conventions, chaque opérateur, comme les salles d'Art et Essai, bénéficiera d'un subside annuel en progression de 10% pendant trois ans.

Deuxième dossier qui mobilise les énergies réunies des professionnels du cinéma, de l'administration de la Communauté française et de mon cabinet : le fonctionnement et le financement de la Commission de sélection des films, l'instance d'avis compétente pour le soutien à la production de nos films. J'ai pris connaissance des réflexions entamées à ce propos par les associations de producteurs et de réalisateurs. Et je les partage pour l'essentiel. Quant au financement de cette Commission, certains d'entre vous l'auront appris par les médias, j'ai obtenu de mon collègue en charge du Budget, Michel Daerden, – et je l'en remercie vivement – une enveloppe supplémentaire d'un million d'euros, qui viendra, dès 2009, renforcer le soutien à nos cinéastes. Ce million sera affecté, après consultation des professionnels, tant à la réalisation des films qu'à leur promotion et leur diffusion.

Avant de terminer,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

En 2009, ce seront près de 15 millions d'euros qui seront mis à disposition du Centre du cinéma et de l'audiovisuel. Cette dotation annuelle et ce Centre constituent le premier outil d'aide au cinéma de la Communauté Wallonie Bruxelles. C'est pour cette raison que, avec l'aide de mon collègue en charge du budget, j'ai veillé à ce que, entre mon entrée en fonction et 2009, le Budget du Centre du cinéma ait augmenté de 35%.

Je n'en tire aucune fierté personnelle. Si je suis heureuse de l'avoir fait, c'est parce que j'ai l'intime conviction de l'avoir fait en votre nom, car, ici aussi, des moyens publics ont été investis dans un secteur performant, nécessairement créatif et surtout vecteur de sens pour la Communauté française et la Francophonie dans sa diversité.

Si d'aventure je n'étais plus ici comme ministre lors de la prochaine édition du Festival de Namur, je sais que vous continuerez tous à défendre ce cinéma-là.

Moi, ministre ou pas, je continuerai à le défendre en tout cas.

Bonne soirée !

Fadila Laanan

Contact:

Pascal Sac - Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française - Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be